



# PRÉFÈTE DE LA DRÔME

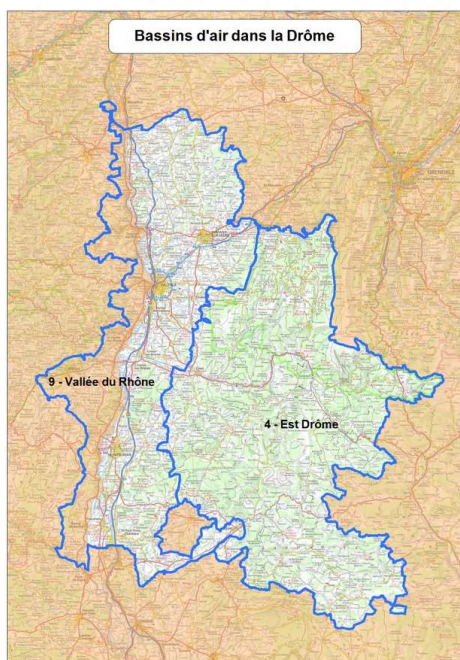
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Valence, le vendredi 26 juin 2026

### QUALITÉ DE L'AIR

#### Fin de l'épisode de pollution de l'air en Drôme



En conséquence, les mesures réglementaires consécutives à cet épisode de pollution qui étaient en vigueur jusqu'à la fin de l'épisode de pollution sont levées à compter de ce jour minuit.

Le certificat qualité de l'air « Crit'Air » permet de distinguer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques. Pour obtenir ce certificat, demandez le sur [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

#### Cabinet du Préfet

Pôle communication

Tel : 06 77 18 96 78 – 07 87 01 99 92 8 – 06 84 30 61 22

Mél : [pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

[www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)  
[@prefet26](https://twitter.com/prefet26)

